



## Communiqué de presse

### LA NUIT DU DROIT

**Jeudi 4 octobre 2018, à l'occasion du 60e anniversaire de la Constitution de la Ve République du 4 octobre 1958, une trentaine de juridictions va célébrer le Droit sous toutes ses formes. De nombreux événements sont organisés dans toute la France métropolitaine et outre marine.**

Organisée en 2017 pour la première fois sous l'égide du Conseil constitutionnel, la Nuit du Droit prend de l'ampleur cette année, pour le 60e anniversaire de la Constitution, véritable pierre angulaire du Droit.

Elle s'invite jeudi 4 octobre 2018 au Parlement, dans une trentaine de cours d'appel, tribunaux de grande instance et d'instance, des universités, des barreaux, chez les notaires et les huissiers ainsi qu'au ministère de la Justice pour faire vivre le Droit d'une manière singulière. Cet événement proposé aux élèves, étudiants, professionnels ainsi qu'au grand public permet de s'informer sur le Droit, ses principes, ses institutions et ses métiers. Une programmation riche et variée servira ces objectifs avec originalité et panache.

#### **Dessiner les contours de la Justice de demain.**

A la croisée des nouveaux enjeux de société, la cour d'appel de Rennes et le TGI de Nantes présentent une conférence sur le thème du « darkweb » et de la cybercriminalité en collaboration avec la faculté de droit et la Police nationale. Au palais de justice de Grenoble, c'est la PMA qui fait l'objet d'un colloque interactif en partenariat avec l'IEP. Une conférence-débat grand public « Justice, droit(s) et science-fiction », animée par Ugo Bellagamba, auteur réputé de science-fiction, docteur en droit et enseignant à la faculté de droit de Nice est organisée au TGI de Grasse.

#### **La Justice se met en scène**

Le progrès technologique est également le thème du procès fictif organisé par la cour d'appel de Paris autour de la question de l'intelligence artificielle. Au TGI de Laval, les représentations s'inspirent d'œuvres de fiction : l'assistance éducative avec Vipère au poing –d'Hervé Bazin – et l'enrichissement sans cause avec La Parure – de Guy de Maupassant.

#### **L'organisation judiciaire présentée avec un art consommé.**

De nombreuses expositions et projections permettent d'éclairer le fonctionnement de l'institution judiciaire. La cour d'appel d'Aix-en-Provence anime des ateliers sur les métiers de la Justice suivis de la projection du documentaire « Permis de juger ». Le TGI de Quimper propose un jeu de « loi » permettant de découvrir les législations civiles et pénales. Enfin, le TGI et le barreau de Quimper organisent une course en robe autour du tribunal, mettant les valeurs du sport à l'honneur.

Retrouver toute la programmation sur [www.lanuitdudroit.fr](http://www.lanuitdudroit.fr)